

AUTO-ECOLE MICHEL ET FILS

PERMIS BE

LE PERMIS BE SE DÉCOMPOSE EN DEUX ÉTAPES :

La première étape, l'épreuve hors circulation « plateau », vous permet de cumuler des points.

Elle se compose de :

- La vérification socle 1 (10 pts)
- L'Attelage (2 pts)
- La vérification socle 2 (2 pts)
- Un thème tiré au sort parmi 6 (3 pts)
- Une interrogation orale (3 pts)
- Le test de maniabilité (marche arrière entre des piquets)
- Le dételage (2 pts)
- Les gestes et postures durant toute la première étape (1 point)
Pour réussir cette épreuve, il faut avoir au minimum 19 points sur 23 et réussir l'épreuve de maniabilité.

La deuxième étape, l'épreuve en circulation (conduite) aura lieu immédiatement après, si la première étape est réussie.

Formation Permis BE : Fiches Orales

PRÉSENTATION DES FICHES ORALES POUR LA FORMATION PERMIS BE

L'objectif de l'interrogation orale:

- L'objectif est de s'assurer au cours d'un échange entre l'expert et le candidat, que ce dernier possède des connaissances théoriques liées à la sécurité et, est capable d'adapter sa conduite à des situations complexes.

Le barème de l'interrogation orale est le suivant :

- Notation 3 : ensemble des connaissances acquises.
- Notation 2 : 2/3 des connaissances acquises.
- Notation 1 : 1/3 des connaissances acquises.
- Notation éliminatoire : moins d'1/3 des connaissances acquises.

- L'interrogation orale se déroule dans le véhicule.

-

Elle est constituée d'un questionnaire tiré au sort parmi douze fiches portant sur les thèmes suivants:

- Conduite dans des conditions atmosphériques difficiles, route de nuit
- Comportement en présence d'un accident
- Conduite en montagne ou zones accidentées
- Gestes et postures – accident du travail
- Chargement – surcharge
- Le dépassement
- Dynamique du véhicule
- Alcool, stupéfiants, médicaments
- Eco-conduite et conduite citoyenne
- Angles morts – porte-à-faux
- Comportement en tunnels et aux passages à niveau
- Systèmes de sécurité et d'aides à la conduite

Horaires de formation ; du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00

Cette formation peut être effectuée en cours collectifs (jusqu'à 3pers max) ou bien en individuel et présentiel

Retrouvez-nous sur : autoécolemicheletfils.fr